Emploi: «le pire arrivera en septembre»

17/07/2009 à 11h58



Martin Richer intervient auprès des comités d'entreprises lors des plans sociaux. *"Beaucoup de PME ont été au bout de tout ce qu'elles pouvaient organiser avant la restructuration. Repos forcés, chômage partiel, formations. Elles n'auront plus le choix : ça sera un plan social ou un redressement judiciaire, pour celles qui n'ont même plus l'argent pour financer un plan."*

L'été sera-t-il celui des plans sociaux ?
Clairement. Il y en aura deux ou trois fois plus que les étés précédents. Traditionnellement, juillet et août marquaient une trêve. Mais pour cet été, nous avons prévu une permanence de nos services en août… Mais le pire arrivera en septembre.
En quoi ces plans sociaux sont-ils différents des précédents ?
Jusqu'à présent, quand le chômage augmentait, c'est que le secteur tertiaire ne parvenait plus à créer autant d'emplois que l'industrie en supprimait. Pour la première fois, au premier trimestre, le tertiaire a détruit 150 000 emplois… preuve que la vague d'emplois «Borloo» n'a pas fonctionné et qu'aujourd'hui, on voit aussi de grosses restructurations dans le tertiaire.
Et pour les salariés touchés ?

Si Sanofi ou les banques peuvent encore se permettre de se séparer de leurs «seniors» en leur offrant de bonnes indemnités, la limitation des préretraites par le gouvernement rend le système bien trop cher pour les PME. Et se sont plutôt les jeunes qui trinquent. Si on ne réfléchit pas à de nouveaux contrats jeunes, nous prenons le risque d'une nouvelle fracture générationnelle.
(Libération)